

Nom, Prénom _____

1. Discipline présentée

en partenariat avec le CRD de Montauban et l'Université Toulouse – Jean Jaurès

Discipline choisie ☐ Jazz ☐ Contemporain

2. Renseignements administratifs

Genre ☐ Femme ☐ Homme ☐ Autre

☐ Ne souhaite pas le communiquer

Nom, Prénom _____

Nom de naissance (si différent) _____

Nationalité ☐ française ☐ pays de l'UE ☐ autre
Précisez le pays (UE ou autre)

Date de naissance _____ Âge _____

Lieu de naissance _____

N° de sécurité sociale _____

Tél. fixe _____ Tél. portable _____

E-mail _____

Adresse (bat, rue) _____

Code postal _____ Ville _____

N° INE/BEA identifiant national étudiant _____

(Figure sur les relevés de notes du baccalauréat ou sur les cartes d'étudiants de l'université)

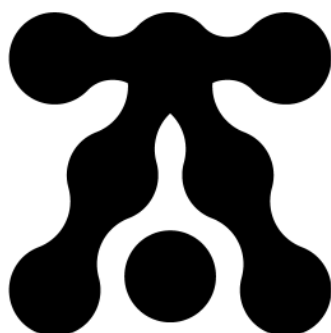
Nom et Prénom de la personne à contacter en cas d'urgence

NB : pour les mineur-es, obligatoirement le-la représentant-e légal-e

Lien de parenté _____

Tél. (portable) de la personne à contacter en cas d'urgence

E-mail de la personne à contacter en cas d'urgence



3. Bourses d'études

Pour toute demande de bourse ou de logement, suivre la procédure sur www.crous-toulouse.fr avant le 15 mai 2023.

Êtes-vous boursier-e sur critères sociaux en 2022-2023 ? ☐ Oui ☐ Non

Avez-vous bénéficié des fonds d'aide d'urgence en 2022-2023 ? ☐ Oui ☐ Non

Avez-vous fait ou allez-vous faire une demande de bourse pour 2023-2024 ?
☐ Oui ☐ Non

4. Coursus antérieur ou en cours

A. Baccalauréat

- ☐ Vous passez votre baccalauréat en juin 2023
☐ Vous ne passez pas votre baccalauréat en juin 2023
Dans ce cas, précisez le niveau scolaire atteint _____

Si vous avez obtenu un baccalauréat ou un autre titre d'accès à l'enseignement supérieur, précisez :
Intitulé du baccalauréat, EDS (enseignements de spécialité) ou autre titre d'accès à l'enseignement supérieur

Nom de l'établissement où le diplôme a été obtenu (ou est préparé)

Code postal _____ Ville/Pays _____

Année d'obtention _____

NB : Joindre une photocopie du relevé de notes.

B. Si vous préparez ou avez obtenu un autre diplôme universitaire (licence, master...), précisez :

Intitulé du diplôme préparé ou obtenu _____

Domaine d'études _____

Nombre de semestres obtenus _____

Nom et adresse de l'établissement de préparation ou d'obtention

NB : Fournir la photocopie du dernier diplôme ou relevé de notes obtenu.

5. Choix facultatif d'inscription 2023-2024

Inscription à l'Université Toulouse – Jean Jaurès

- ☐ Oui : Licence Arts du spectacle / Danse Pédagogie et Interprétation
☐ Non

Rappels

- Tous les champs sont obligatoires.
 - Tout dossier incomplet ne sera pas traité.
- Le dossier d'inscription doit être accompagné des pièces justificatives demandées page suivante.

Date :

Nom du/de la candidat-e :

Signature du/de la candidat-e :

Liste des pièces à joindre au dossier pour tous·tes les candidat·es

- ☐ Photocopie de votre pièce d'identité recto/verso
- ☐ Photocopie du diplôme du baccalauréat (ou diplôme équivalent).
- ☐ Si parcours universitaire antérieur : photocopie des relevés de notes ou diplômes d'enseignement supérieur
- ☐ 1 photo d'identité (originale)
- ☐ Une lettre de motivation
- ☐ Un Curriculum Vitae, détaillant notamment vos études et votre parcours chorégraphique antérieur : discipline, établissement, année, niveau(x) atteint(s), récompense(s) obtenue(s)
- ☐ Un certificat médical d'aptitude à pratiquer la danse datant de moins de 3 mois
- ☐ Récépissé du règlement des frais d'inscription de 54 euros effectué en ligne à joindre au dossier d'inscription ou envoyer par mail à danse@isdat.fr.
Merci d'envoyer un mail à regie@isdat.fr en indiquant que vous faites une demande de règlement des frais d'inscription pour entrer en formation « Préparation EAT » ainsi que vos nom et prénom. Vous recevrez en retour un compte personnel pour régler vos droits d'inscription en ligne par carte bancaire.

Imprimez, signez et envoyez votre dossier accompagné des pièces complémentaires à :

isdaT unité danse
inscriptions prépa EAT
12 place Saint-Pierre
31000 Toulouse

Vous devez déposer avant le 20 juin 2023 une vidéo sur la plateforme :

<https://forms.gle/NCdf4w5m6eN17EzWA>

Descriptif du document :

- ☐ une vidéo d'une variation libre d'une durée de 2 à 3 minutes dans votre option

Titre du document : NOM_Prénom_preparation EAT_option

Vous serez informé·e le 23 juin 2023 de votre admissibilité à passer l'audition d'admission prévue :

- le lundi 26 juin pour les candidat·es en option danse contemporaine
- le mercredi 28 juin pour les candidat·es en option danse jazz

L'institut supérieur des arts et du design de Toulouse recueille vos données afin de traiter votre demande d'inscription. Les données collectées, conservées pendant 1 an, sont nécessaires pour en assurer le suivi. Les informations transmises sont réservées à l'usage exclusif de l'institut supérieur des arts de Toulouse et de l'Université Toulouse – Jean Jaurès et ne seront en aucun cas communiquées à des tiers. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, et le Règlement Européen Général sur la Protection des Données 2016/679 (RGPD), vous disposez des droits d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en envoyant un courrier à l'institut supérieur des arts de Toulouse, 5 quai de la Daurade, 31000 Toulouse ou à communication@isdat.fr, en précisant dans l'objet du courrier « Droit des personnes » et en joignant la copie de votre justificatif d'identité.

Calendrier et procédure

Inscriptions

- Du 13 avril au 20 juin 2023 : pré-inscriptions en ligne sur le site www.isdat.fr
- 20 juin 2023 : date limite d'envoi du dossier d'inscription accompagné de toutes les pièces justificatives demandées et de la vidéo sur la plateforme : <https://forms.gle/NCdf4w5m6eN17EzWA>
- 23 juin 2023 : résultat d'admissibilité
- 23 juin 2023 : envoi par courrier électronique des convocations à l'audition

NB : conformément au règlement intérieur de l'établissement, les droits d'inscription à l'audition (54 euros) demeurent acquis pour l'isdaT et ne peuvent faire l'objet d'aucun remboursement.

Épreuves d'admission

Fin juin 2023

- Cours technique
- Atelier de composition / improvisation
- Entretien

Renseignements :

Katérina Atroshenko, assistante administrative danse

tél. : 05 31 47 19 42

e-mail : danse@isdat.fr

Marie-Laure Vanderbeken, coordinatrice des études danse

tél. : 05 31 47 19 41

e-mail : danse@isdat.fr

Marion Muzac, directrice des études danse

tél. : 06 82 27 69 80

e-mail : marion.muzac@isdat.fr

Résultats

Les résultats seront communiqués après l'audition.

Inscription définitive

Septembre 2023

Lors de son inscription définitive, après admission, le-la candidat-e devra fournir :

- L'attestation de la CVEC, Contribution Vie Étudiante et Campus.

<https://cvec.etudiant.gouv.fr>

- Une attestation d'assurance responsabilité civile.

- La notification d'obtention de bourse s'il y a lieu.

- Le règlement des frais de scolarité : 240 euros

Ou de 100 euros pour les étudiant-es boursier-es à payer en ligne

Attention, une inscription au CRD de Montauban sera également nécessaire à la rentrée auprès de ses services administratifs (à titre d'information 240€ pour l'année 2022/2023).

En supplément, les candidat-es de nationalité étrangère hors UE devront fournir :

- Photocopie du titre de séjour en cours de validité ou récépissé de demande de renouvellement.